

Conditions Générales de Vente de Prestations de Formation Professionnelle par Mon Centre Référence

Préambule

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables à toutes les prestations de formation dispensées par Mon Centre Référence, au capital de 10 000,00 €, dont le siège social se situe à BATIMENT U7 -ZONE ACTIMART, 4 ALL DES BANQUIERS, 13290 AIX-EN-PROVENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix-en-Provence sous le numéro 881 243 539. La Société Mon Centre Référence est représentée par Ali KRAICHI en qualité de Président Général.

Ces CGV s'appliquent également à toutes les filiales de Mon Centre Référence.

Article 1 – Dispositions Générales

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre la société Mon Centre Référence et ses Clients pour la fourniture de prestations de formation professionnelle.

Article 2 – Inscriptions et Confirmations

Les inscriptions aux formations proposées par Mon Centre Référence peuvent se faire par divers moyens et sont confirmées par écrit, précisant les détails pratiques et le contenu de la formation en Annexe.

Article 3 – Tarifs et Modalités de Paiement

Les tarifs des formations sont indiqués hors taxes. Le règlement est à effectuer selon les modalités définies dans la proposition commerciale ou le contrat de formation.

Article 4 – Prise en Charge

Si le Client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit en faire la demande avant le début de la prestation et fournir l'accord de financement lors de l'inscription. À défaut de réception de la prise en charge de l'OPCA au premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client.

Article 5 – Annulation et Rétractation

Le Client dispose d'un droit de rétractation de quatorze jours à compter de la date d'inscription, applicable uniquement pour les formations non débutées. Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Article 6 – Obligations de l'Organisme

Mon Centre Référence s'engage à fournir des prestations conformes aux standards de qualité et aux réglementations en vigueur, avec des formateurs qualifiés et des supports pédagogiques adaptés.

Article 7 – Responsabilité de l'Organisme

La responsabilité de Mon Centre Référence ne peut être engagée en cas de non-exécution ou de mauvaise exécution de la formation due à un cas de force majeure, à un fait du Client, ou à tout autre événement hors du contrôle raisonnable de l'Organisme.

Article 8 – Propriété Intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle sur les supports, documents de formation et tout autre contenu fourni par Mon Centre Référence sont protégés. Toute utilisation non autorisée de ces matériaux est interdite.

Article 9 – Données Personnelles

Les informations personnelles collectées sont utilisées pour la gestion des Clients et des participants, dans le respect de la législation sur la protection des données.

Article 10 – Litiges et Droit Applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français et aux tribunaux compétents.

Article 11 – Modification du Programme de Formation

L'Organisme se réserve le droit de modifier le contenu des programmes de formation, les formateurs, ou les horaires, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Tout changement significatif sera communiqué aux Clients dans les meilleurs délais.

Article 12 – Annulation de Formation par l'Organisme

L'Organisme se réserve le droit d'annuler une formation, notamment en cas de nombre insuffisant de participants, de problèmes logistiques, ou de force majeure. Dans ce cas, l'Organisme s'engage à proposer une nouvelle date ou à rembourser intégralement les sommes déjà versées par le Client.

Article 13 – Réclamations

Toute réclamation concernant la prestation de formation doit être adressée par écrit à l'Organisme dans un délai de 15 jours après la fin de la formation. L'Organisme s'engage à traiter toute réclamation de manière équitable et diligente.

Article 14 – Règles Spécifiques aux Formations en Ligne

Pour les formations dispensées en ligne, l'Organisme précisera les conditions techniques minimales requises, les modalités d'accès aux ressources en ligne, et les règles d'utilisation des plateformes d'apprentissage.

Article 15 – Confidentialité

Tant l'Organisme que le Client s'engagent à garder confidentielles les informations et les documents échangés dans le cadre de la formation, sauf accord contraire ou obligation légale.

Article 16 – Droit à l'Image

L'Organisme peut être amené à utiliser des photographies ou des enregistrements vidéo des sessions de formation à des fins pédagogiques ou promotionnelles. Le Client ou les participants à la formation devront donner leur accord explicite pour toute utilisation de leur image.

Article 17 – Force Majeure

En cas de survenance d'un événement de force majeure empêchant l'exécution normale de la formation, les obligations des parties seront suspendues. Chaque partie prendra en charge les coûts qui lui incombent.

Ces clauses supplémentaires permettent de couvrir des aspects plus spécifiques de l'activité de formation et de protéger à la fois les intérêts de l'Organisme et ceux des Clients. Il est important de s'assurer que toutes les clauses des CGV soient conformes aux lois et réglementations en vigueur, et il est conseillé de les faire valider par un professionnel du droit.